



**GROUPE ADP**  
COMMUNIQUE FINANCIER  
INFORMATION FINANCIERE TRIMESTRIELLE AU 30 SEPTEMBRE 2022<sup>1</sup>

Tremblay-en-France, le 27 octobre 2022 - 7h30

Aéroports de Paris SA

## Chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois de 2022 : croissance soutenue, tirée par la forte dynamique de trafic et le rebond des activités de commerces

**Chiffre d'affaires consolidé de 3 384 M€ pour les 9 premiers mois de l'année 2022, en hausse de 81,1 % par rapport aux 9 premiers mois de l'année 2021 (+ 74,2 % hors intégration de l'aéroport d'Almaty depuis mai 2021) :**

- ◆ Les segments Activités aéronautiques et International & développements aéroportuaires continuent d'être tirés par la reprise soutenue du trafic à Paris et à l'international
- ◆ Le segment Commerces et services enregistre une croissance solide, bénéficiant d'un rebond du chiffre d'affaires par passager en zone réservée lequel atteint 26,1 € pour les 9 premiers mois de 2022
- ◆ Le segment immobilier est en croissance, porté par les loyers additionnels perçus au titre des immeubles repris en pleine propriété en 2021

### Ajustement des prévisions de trafic 2022 et nouvelle amélioration des guidances financières pour 2022<sup>2</sup> :

- ◆ Le Groupe prévoit un taux de reprise du trafic par rapport à 2019 situé dans le haut des fourchettes cibles réhaussées en juillet dernier : entre 77 % et 83 % pour le Groupe et entre 78 % et 82 % pour Paris Aéroport
- ◆ La marge d'EBITDA 2022 est désormais attendue dans le haut de la fourchette cible réhaussée en juillet dernier, soit au-dessus des 34,5% du chiffre d'affaires en 2022
- ◆ La discipline financière du Groupe se traduit par une baisse des dépenses d'investissements désormais estimées entre 500 M€ et 550 M€ pour ADP SA (contre 550 à 600 M€ précédemment)
- ◆ Le ratio d'endettement est désormais attendu à un niveau situé entre 5,0 et 5,5 fois l'EBITDA 2022<sup>3</sup>

### Tous autres objectifs de la feuille de route 2025 Pioneers sont maintenus<sup>2</sup>

#### CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ – DONNEES CLES

	9M 2022	9M 2021 <sup>4</sup>	Var. 2022/2021	
<b>Chiffre d'affaires<sup>5</sup></b>	<b>3 384 M€</b>	<b>1 868 M€</b>	<b>+ 1 516 M€</b>	<b>+ 81,1 %</b>
dont Activités aéronautiques	1 224 M€	687 M€	+ 537 M€	+ 78,1 %
dont Commerces et services	1 020 M€	534 M€	+ 486 M€	+ 91,0 %
dont Immobilier	225 M€	210 M€	+ 14 M€	+ 6,7 %
dont International & développements aéro.	978 M€	488 M€	+ 489 M€	+ 100,2 %

#### INDICATEURS OPERATIONNELS

	9M 2022	en % de 2019	Var. 2022/2021	
<b>Trafic du Groupe ADP</b>	<b>204,7 Mpax</b>	76,6 %	+ 98,3 MPax	+ 92,4 %
<b>Trafic de Paris Aéroport</b>	<b>63,8 Mpax</b>	77,2 %	+ 37,5 MPax	+ 142,6 %

	9M 2022	9M 2021	Var. 2022/2021		9M 2019	Var. 2022/2019	
<b>CA / Pax Extime Paris<sup>6</sup></b>	<b>26,1 €</b>	<b>24,7 €</b>	+ 1,4 €	+ 5,7 %	<b>22,7 €</b>	+ 3,4 €	+ 15,0 %

<sup>1</sup> Ce document est établi volontairement par Aéroports de Paris. Voir l'article 10 de la position-recommandation de l'AMF – Guide de l'information périodique des sociétés cotées (DOC-2016-05, modifié le 29 avril 2021).

<sup>2</sup> Voir paragraphe "Hypothèses de trafic, prévisions et objectifs 2022-2025" en pages 10 et 11 du présent communiqué.

<sup>3</sup> Hors débouclage des participations croisées avec Royal Schiphol Group (RSG) pouvant intervenir à tout moment, en une ou plusieurs fois et au plus tard fin mai 2023 - voir communiqué du 16 février 2022, concernant le processus de débouclage des participations croisées avec RSG.

<sup>4</sup> Les comptes de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty ont été inclus dans les comptes consolidés de TAV Airports à compter de mai 2021 (sur l'acquisition de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty, voir la section 5.1.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

<sup>5</sup> Avant éliminations inter-segment, voir en page 2 du présent communiqué pour le détail du chiffre d'affaires consolidé.

<sup>6</sup> Chiffre d'affaires par passager dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.

**Augustin de Romanet, Président-directeur général**, a déclaré :

« Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'année 2022 s'élève à 3 384 millions d'euros, soit une hausse de 81,1 % par rapport à la même période en 2021. Il est tiré par la reprise du trafic passagers, en particulier à Paris et dans les aéroports de TAV Airports, où il atteint respectivement 77,2 % et 78,9 % du trafic des neuf premiers mois 2019. Du fait de cette dynamique, et de l'intégration de l'aéroport d'Almaty depuis mai 2021, le segment International voit son chiffre d'affaires doubler par rapport au 30 septembre 2021 pour atteindre 978 millions d'euros. À Paris, le chiffre d'affaires Extime par passager connaît un fort rebond au troisième trimestre et atteint, pour les neuf premiers mois de 2022, 26,1 euros. L'indicateur est en hausse de + 3,4 euros (+ 15,0 %) par rapport aux 9 premiers mois de 2019, et dépasse de 1,4 euros (+ 5,7%) le niveau de la même période en 2021. Le trafic passager et les résultats enregistrés depuis le début de l'année nous permettent, pour la seconde fois cette année, d'améliorer nos prévisions et guidances financières pour 2022<sup>7</sup>. Le taux de reprise du trafic devrait se situer dans le haut des fourchettes cibles réhaussées en juillet dernier pour atteindre, au niveau du Groupe ADP, 77 % à 83 % du trafic de 2019 et, au niveau de Paris Aéroport, 78 % à 82 % de 2019. La marge d'EBITDA est elle aussi attendue dans le haut de la fourchette cible réhaussée en juillet dernier, soit au-dessus des 34,5% du chiffre d'affaires. Enfin, la génération de trésorerie solide et la politique d'investissement disciplinée du Groupe nous conduisent à prévoir une amélioration du ratio d'endettement à un niveau situé entre 5,0 et 5,5 fois l'EBITDA<sup>8</sup>. Je tiens encore une fois à remercier l'ensemble des équipes du Groupe ADP qui ont été particulièrement engagées ces derniers mois pour accueillir les passagers et servir les intérêts de toutes nos parties prenantes. Cet hiver, le Groupe ADP prendra toute sa part dans les efforts de sobriété énergétique tout en poursuivant son action de décarbonation sur le moyen et le long terme. Il continuera de déployer dans l'ensemble de ses activités sa feuille de route stratégique 2025 Pioneers. »

Sauf indication contraire, les variations dans le présent communiqué sont exprimées par comparaison entre les données des 9 premiers mois de l'année 2022 et les données des 9 premiers mois de l'année 2021.

En outre, la mention " au 30 septembre" s'entend "pour les 9 premiers mois" de l'année considérée.

## Détail du chiffre d'affaires consolidé – 9 premiers mois de l'année 2022

	9M 2022	9M 2021 <sup>9</sup>	Var. 2022/2021	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 384 M€</b>	<b>1 868 M€</b>	<b>+ 1 516 M€</b>	<b>+ 81,1 %</b>
Activités aéronautiques	1 224 M€	687 M€	+ 537 M€	+ 78,1 %
Commerces et services	1 020 M€	534 M€	+ 486 M€	+ 91,0 %
dont Société de Distribution Aéroportuaire	438 M€	186 M€	+ 252 M€	+ 135,2 %
dont Relay@ADP	70 M€	21 M€	+ 48 M€	+ 226,3 %
Immobilier	225 M€	210 M€	+ 14 M€	+ 6,7 %
International & développements aéroportuaires	978 M€	488 M€	+ 489 M€	+ 100,2 %
dont TAV Airports	750 M€	353 M€	+ 397 M€	+ 112,6 %
dont AIG	191 M€	106 M€	+ 86 M€	+ 81,3 %
Autres activités	122 M€	122 M€	-	-
Eliminations inter-segments	(184 M€)	(174 M€)	- 10 M€	+ 6,0 %

<sup>7</sup> Voir paragraphe "Hypothèses de trafic, prévisions et objectifs 2022-2025" en pages 10 et 11 du présent communiqué.

<sup>8</sup> Hors débouclage des participations croisées avec Royal Schiphol Group (RSG) pouvant intervenir à tout moment, et au plus tard fin mai 2023 – voir communiqué du 16 février 2022, concernant le processus de débouclage des participations croisées avec RSG

<sup>9</sup> Les comptes de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty ont été inclus dans les comptes consolidés de TAV Airports à compter de mai 2021 (sur l'acquisition de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty, voir la section 5.1.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

### Evolution du trafic

Le niveau de trafic passagers du groupe<sup>10</sup> est en hausse de + 92,4 % par rapport aux 9 premiers mois de l'année 2021, à 204,7 millions de passagers, soit 76,6 % du niveau du trafic groupe sur la même période en 2019.

A Paris Aéroport, le niveau de trafic passagers est en hausse de + 142,6 % par rapport aux 9 premiers mois de l'année 2021, à 63,8 millions de passagers, soit 77,2 % du niveau du trafic groupe sur la même période en 2019. Par ailleurs, les mouvements d'avions à Paris Aéroport sont en hausse de + 80,3 % par rapport aux 9 premiers mois de l'année 2021.

Dans le contexte créé par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions internationales prononcées à l'égard de la Russie, le groupe suit l'évolution de la situation afin de mesurer son impact et de déterminer les conséquences à court, moyen et long terme. En 2019, le trafic avec l'Ukraine et la Russie représentait 1,4 % du trafic total de Paris Aéroport, ainsi que 17,1 %<sup>11</sup> du trafic total de TAV Airports, soit 27,9 %<sup>11</sup> du trafic international de TAV Airports.

Sur les 9 premiers mois de 2022, le trafic des aéroports turcs de TAV Airports était en hausse de + 44,4 % par rapport à 2021, représentant 78,9 % du niveau de trafic de la même période en 2019. Bien que le trafic avec la Russie et l'Ukraine représente 49,1 % et 2,4 % de leurs niveaux respectifs de la même période en 2019, totalisant 4,6 millions de passagers, la reprise dans les aéroports turcs de TAV Airports est soutenue par d'autres liaisons, notamment le trafic avec le Royaume-Uni et l'Allemagne, lequel s'établit respectivement à 143,7 % et 109,7 % du niveau de 2019, totalisant 10,2 millions de passagers.

Par ailleurs, à Almaty, au Kazakhstan, le trafic est en hausse de + 17,2 % par rapport aux 9 premiers mois de l'année 2021, à 5,2 millions de passagers, soit 108,5 % du niveau du trafic sur la même période en 2019. La reprise est également soutenue par un accroissement du nombre de vols cargos servis, résultant de l'interdiction de survol de l'espace aérien russe.

### Processus d'homologation tarifaire 2023

Dans le cadre de la procédure d'homologation des tarifs des redevances aéroportuaires, Aéroports de Paris a notifié, le 14 octobre 2022, à l'Autorité de régulation des transports les tarifs fixés pour la période tarifaire 2023 (du 1er avril 2023 au 31 mars 2024).

Il est rappelé que, en l'absence de contrat de régulation économique, les tarifs sont soumis au respect de deux exigences :

- La limitation, pour les activités de service public aéroportuaire (caisse aéronautique), du produit global des redevances aéroportuaires aux coûts des services rendus ;
- La juste rémunération des capitaux investis (ROCE) du périmètre régulé d'Aéroport de Paris appréciée au regard du coût moyen pondéré du capital (CMPC) du même périmètre.

En outre, l'évolution des tarifs par rapport aux tarifs en vigueur doit être modérée.

Au 31 décembre 2021, le ROCE régulé s'est établi à - 3,47 %, contre - 8,1 % au 31 décembre 2020. Le résultat opérationnel pour le périmètre régulé pour l'année 2021 était de - 204 millions d'euros, avant impôts sur les sociétés. La somme de la base d'actifs régulés et du besoin en fonds de roulement s'élevait à 5 870 millions d'euros.

Sous l'effet de la reprise du trafic, conjuguée à la bonne maîtrise des charges courantes par le groupe et en l'absence de projet majeur d'investissements impactant la base d'actifs régulés la rémunération des capitaux investis du périmètre régulé est susceptible d'évoluer à la hausse durant les prochains exercices.

Tenant compte de l'ensemble de ces éléments, les tarifs notifiés le 14 octobre 2022 à l'ART se traduisent, pour les plateformes de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, par une évolution non homogène équivalente, en moyenne, à un gel tarifaire par rapport aux tarifs actuellement en vigueur et, pour Paris-Le Bourget, par une augmentation moyenne de + 2,5 %.

### Mise en service du parc solaire de Caveirac dans le cadre de la politique d'achat d'énergie d'Aéroport de Paris

Pleinement engagé dans la baisse de ses émissions de CO2 le Groupe ADP a intégré dans sa feuille de route 2025 *Pioneers* (voir communiqué du 16 février 2022) l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réduction et la maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Le corporate Power Purchase Agreement (PPA)<sup>12</sup> signé en 2020 par Aéroports de Paris (voir communiqué de presse du 5 février 2020) a permis au développeur retenu (Urbasolar) de poursuivre le développement des 3 parcs solaires photovoltaïques dédiés à Aéroports de Paris. La mise en service du parc solaire de Caveirac (département du Gard) a eu lieu le 29 septembre. Les deux autres parcs, situés dans les départements du Var et de la Charente, devraient être mis en service à partir de 2023.

<sup>10</sup> Le trafic groupe est comptabilisé à périmètre constant, retraité des évolutions suivantes : prise en compte du trafic des aéroports de Delhi, d'Hyderabad, de Mactan-Cebu et d'Almaty, et non prise en compte du trafic de l'aéroport de Maurice, du fait de l'arrivée à terme du contrat d'assistance technique (TSA) le 31 décembre 2021.

<sup>11</sup> Incluant les aéroports d'Almaty et de Zagreb.

<sup>12</sup> Contrat d'approvisionnement direct auprès d'un producteur d'énergie renouvelable.

Ces 3 parcs produiront environ 45 GWh/an, couvrant ainsi 10 % de la consommation électrique des plateformes parisiennes pré-Covid. Le Groupe ADP s'est engagé à acheter en intégralité de la production d'électricité de ces parcs pendant 21 ans, ce qui contribue à la maîtrise des coûts d'achat d'électricité.

Cet approvisionnement électrique s'insère dans la politique de maîtrise des coûts énergétiques d'Aéroports de Paris au titre de laquelle la société a contractuellement sécurisé, dès 2020, le prix d'achat de sa consommation d'électricité et de gaz jusqu'en décembre 2023. Aéroports de Paris travaille actuellement à la préparation de la nouvelle politique d'achat d'énergie qui sera déployée pour les besoins des années 2024 et suivantes, dans un contexte où la poursuite exogène de la hausse des prix d'énergie ou leur stagnation en 2023 pourrait avoir un impact négatif sur les charges opérationnelles du Groupe au-delà de 2023<sup>13</sup>. Il est rappelé que les achats d'électricité et de gaz et autres combustibles s'élevaient à 51,4 millions d'euros en 2021 soit 2,4% des charges opérationnelles courantes du groupe (2 982,3 millions d'euros en 2021) ; au premier semestre 2022, elles représentaient 2,2% des charges opérationnelles courantes du groupe (1 367,4 millions d'euros au premiers semestre 2022).

Enfin, en ligne avec le plan de sobriété énergétique présenté par le gouvernement français le 6 octobre, le Groupe ADP s'est engagé à contribuer à l'effort national, tout en poursuivant son action de décarbonation sur le moyen et le long terme.

<sup>13</sup> Voir page 9 du présent communiqué "Hypothèses de trafic, prévisions et objectifs 2022-2025".

## Evolution du chiffre d'affaires par segment

### Activités aéronautiques – Plateformes franciliennes

(en millions d'euros)	9M 2022	9M 2021	Var. 2022/2021	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 224</b>	<b>687</b>	<b>+ 537 M€</b>	<b>+ 78,1 %</b>
Redevances aéronautiques	734	341	+ 393 M€	+ 115,4 %
Redevances passagers	448	167	+ 281 M€	+ 167,7 %
Redevances atterrissage	172	99	+ 72 M€	+ 72,9 %
Redevances stationnement	114	74	+ 40 M€	+ 54,4 %
Redevances spécialisées	149	67	+ 82 M€	+ 121,1 %
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéro.	316	255	+ 61 M€	+ 24,0 %
Autres produits	24	24	-	-

Au 30 septembre 2022, le **chiffre d'affaires du segment Activités aéronautiques**, qui correspond aux seules activités aéroportuaires assurées par Aéroports de Paris en tant que gestionnaire des plateformes parisiennes, est en hausse de + 78,1 % à 1 224 millions d'euros. Les revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire étant déterminés par les coûts, partiellement fixes, de ces activités, le chiffre d'affaires croît dans une moindre proportion que le trafic de passagers.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances par passager, d'atterrissage et de stationnement) a augmenté de + 115,4 %, à 734 millions d'euros du fait de :

- ◆ la hausse de + 167,7 % du produit de la redevance par passager, liée à la hausse du trafic passagers (+ 142,6 %) ;
- ◆ la hausse de + 72,9 % du produit de la redevance d'atterrissage, liée à la hausse des mouvements d'avions (+ 80,3 %) ;
- ◆ la hausse de + 54,4 % du produit de la redevance de stationnement.

Le produit des **redevances spécialisées** est en hausse de 121,1 %, à 149 millions d'euros, liée à la hausse du trafic passagers.

Les **revenus liés aux activités de sûreté et à la sécurité aéroportuaires** sont en hausse de 24,0 %, à 316 millions d'euros.

Les **autres produits**, constitués notamment de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne, de locations liées à l'exploitation des aérogares et d'autres prestations de travaux réalisées pour des tiers, sont stables, à 24 millions d'euros.

## Commerces et services – Plateformes franciliennes

(en millions d'euros)	9M 2022	9M 2021	Var. 2022/2021	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 020</b>	<b>534</b>	<b>+ 486 M€</b>	<b>+ 91,0 %</b>
Activités commerciales	643	258	+ 385 M€	+ 148,9 %
<i>Société de Distribution Aéroportuaire</i>	438	186	+ 252 M€	+ 135,2 %
<i>Relay@ADP</i>	70	21	+ 48 M€	+ 226,3 %
<i>Autres Boutiques et Bars et Restaurants</i>	54	21	+ 33 M€	+ 154,9 %
<i>Publicité</i>	23	11	+ 12 M€	+ 107,6 %
<i>Autres produits</i>	57	18	+ 39 M€	+ 217,8 %
Parcs et accès	110	60	+ 50 M€	+ 82,9 %
Prestations industrielles	114	95	+ 19 M€	+ 20,1 %
Recettes locatives	104	90	+ 14 M€	+ 15,6 %
Autres produits	49	31	+ 18 M€	+ 59,9 %

Au 30 septembre 2022, le **chiffre d'affaires du segment Commerces et services**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de 91,0 %, à 1 020 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires des activités commerciales** se compose des revenus perçus côté pistes et côté ville sur les boutiques, les bars et restaurants, les activités banques et change et les loueurs de voitures ainsi que le chiffre d'affaires lié à la publicité.

Au 30 septembre 2022, le chiffre d'affaires des activités commerciales est en hausse de 148,9 %, à 643 millions d'euros, dont Société de Distribution Aéroportuaire, en hausse de 135,2 %, à 438 millions d'euros et Relay@ADP, en hausse de 226,3 %, à 70 millions d'euros, du fait de la hausse de la fréquentation et du nombre de points de ventes ouverts par rapport à la même période en 2021.

Le chiffre d'affaires des **parkings** est en hausse de 82,9 %, à 110 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) est en hausse de 20,1 %, à 114 millions d'euros.

Le produit des **recettes locatives** (locations de locaux en aérogares) est en hausse de 15,6 %, à 104 millions d'euros.

Les **recettes des autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) sont en hausse de 59,9 %, à 49 millions d'euros.

## Immobilier – Plateformes franciliennes

(en millions d'euros)	9M 2022	9M 2021	Var. 2022/2021	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>225</b>	<b>210</b>	<b>+ 14 M€</b>	<b>+ 6,7 %</b>
Chiffre d'affaires externe	190	173	+ 16 M€	+ 9,5 %
<i>Terrains</i>	91	83	+ 8 M€	+ 9,6 %
<i>Bâtiments</i>	64	56	+ 8 M€	+ 13,8 %
<i>Autres</i>	35	34	+ 1 M€	+ 2,1 %
Chiffre d'affaires interne	35	37	- 2 M€	- 6,3 %

Au 30 septembre 2022, le **chiffre d'affaires du segment Immobilier**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de 6,7 %, à 225 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires externe**, réalisé avec des tiers, s'établit à 190 millions d'euros. Il est en hausse de 9,5 % du fait notamment de la reprise en pleine propriété d'immeubles sur les plateformes parisiennes en 2021, ainsi qu'à un effet de périmètre concernant certaines aires cargo.

## International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)	9M 2022	9M 2021 <sup>14</sup>	Var. 2022/2021	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>978</b>	<b>488</b>	<b>+ 489 M€</b>	<b>+ 100,2 %</b>
ADP International	215	130	+ 85 M€	+ 65,7 %
dont AIG	191	106	+ 86 M€	+ 81,3 %
dont ADP Ingénierie	17	18	- 1 M€	- 5,2 %
TAV Airports	750	353	+ 397 M€	+ 112,6 %
Société de Distribution Aéroportuaire Croatie	11	5	+ 6 M€	+ 143,6 %

Au 30 septembre 2022, le **chiffre d'affaires du segment International et développements aéroportuaires** s'élève à 978 millions d'euros, en hausse de 100,2 % par rapport aux 9 premiers mois de 2021, du fait principalement de la hausse du chiffre d'affaires de TAV Airports et d'AIG.

Le chiffre d'affaires d'**AIG** est en hausse de 81,3 %, à 191 millions d'euros, tiré par l'effet de la hausse de 89,6 % du trafic enregistré à Amman sur l'ensemble des revenus, notamment le produit des redevances aéronautiques, en hausse de 68 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de **TAV Airports** est en hausse de 112,6 %, à 750 millions d'euros. Il intègre depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021 le chiffre d'affaires de l'aéroport d'Almaty au Kazakhstan, soit 229 millions d'euros au cours des 9 premiers mois de l'année 2022. Hors intégration d'Almaty, le chiffre d'affaires de TAV Airports serait en hausse de 76,0 %, à 520 millions d'euros, du fait de :

- ◆ la reprise du trafic passagers dans les aéroports gérés par TAV Airports, notamment en Géorgie<sup>15</sup>, pour 31 millions d'euros, à Izmir pour 26 millions d'euros et à Bodrum pour 14 millions d'euros ;
- ◆ la bonne performance des sociétés de services de TAV Airports :
  - Havas (société spécialisée dans l'assistance en escale), pour 42 millions d'euros, dont l'activité est tirée par un accroissement du nombre de vols servis ;
  - BTA (société spécialisée dans les bars et restaurants) pour 39 millions d'euros en raison de la hausse de la fréquentation des aéroports d'implantation ;
  - TAV IT pour 27 millions d'euros, en raison de la réalisation de nouveaux projets.

## Autres activités

(en millions d'euros)	9M 2022	9M 2021	Var. 2022/2021	
<b>Produits</b>	<b>122</b>	<b>122</b>	-	-
dont Hub One	116	114	+ 2 M€	+ 1,4 %

Au 30 septembre 2022, les **produits du segment Autres activités** sont stables, à 122 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires d'Hub One, s'établit en hausse de 1,4 % à 116 millions d'euros.

<sup>14</sup> Les comptes de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty ont été inclus dans les comptes consolidés de TAV Airports à compter de mai 2021 (sur l'acquisition de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty, voir la section 5.1.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

<sup>15</sup> TAV Tbilisi et Batumi Airport LLC.

## Faits marquants de l'année 2022 intervenus depuis la publication des résultats semestriels 2022, le 28 juillet 2022

### Evolution du trafic sur les 9 premiers mois de l'année 2022

#### ◆ Situation des aéroports du groupe :

Statut au 30 Septembre 2022		Trafic (Mpax)	Variation 9M 2022 / 9M 2021 (en %)	Niveau par rapport à 2019 <sup>16</sup>
<b>Paris Aéroport</b> (CDG+ORY)	Ouverts aux vols commerciaux domestiques et internationaux. Paris-CDG : Terminal 1 fermé depuis le 30 mars 2020	63,8	+ 142,6 %	77,2 %
<b>Zagreb</b>	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	2,3	+ 162,3 %	87,7 %
<b>Jeddah-Hajj</b>	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	1,1	+ 100,0 %	19,1 %
<b>Amman</b>	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	5,8	+ 89,6 %	84,4 %
<b>Conakry</b>	Ouvert aux vols commerciaux internationaux.	0,5	+ 40,5 %	105,8 %
<b>Santiago du Chili</b>	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	13,4	+ 124,4 %	71,6 %
<b>Madagascar</b> (Antananarivo et Nosy Be)	Ouverts aux vols commerciaux domestiques et internationaux	0,5	+ 533,7 %	94,8 %
<b>New Delhi – GMR Airports</b>	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	42,2	+ 80,5 %	84,6 %
<b>Hyderabad – GMR Airports</b>	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	13,6	+ 78,2 %	83,4 %
<b>Cebu – GMR Airports</b>	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux, restrictions locales.	3,7	+ 384,4 %	38,7 %
<b>Almaty – TAV Airports</b>	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	5,2	+ 17,2 %	108,5 %
<b>Antalya – TAV Airports</b>	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	24,8	+ 52,7 %	84,7 %
<b>Ankara – TAV Airports</b>	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	6,4	+ 27,3 %	60,2 %
<b>Izmir – TAV Airports</b>	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	7,6	+ 39,5 %	79,7 %
<b>Autres plateformes – TAV Airports<sup>17</sup></b>	Ouvertes aux vols commerciaux domestiques et internationaux, des restrictions locales pouvant s'appliquer selon les plateformes.	2,0	+ 344,8 %	28,7 %
<b>TOTAL GROUPE</b>	-	<b>204,7</b>	<b>+ 92,4 %</b>	<b>76,6 %</b>

<sup>16</sup> Le trafic du groupe intègre le trafic des aéroports de Delhi International Airport Limited (DIAL), Hyderabad International Airport Limited (GHIAL), Mactan-Cebu International Airport et Almaty International Airport à compter du 1er janvier 2019. En raison de l'arrivée à terme le 31 décembre 2021 du contrat d'assistance technique (TSA) relatif à l'aéroport de Maurice, le trafic de l'aéroport de Maurice n'est plus pris en compte.

<sup>17</sup> Turquie (Milas-Bodrum & Gazipaşa), Croatie (Zagreb), Arabie Saoudite (Médine), Tunisie (Monastir & Enfidha), Géorgie (Tbilissi & Batumi), Macédoine du Nord (Skopje & Ohrid).

◆ **Trafic Groupe :**

	Trafic passagers 9M 2022	Var. 9M 2022 / 9M 2021	Niveau par rapport au 9M 2019
Paris Aéroport	63,8	142,6 %	77,2 %
<i>Paris-Charles de Gaulle</i>	42,2	162 %	72,8 %
<i>Paris-Orly</i>	21,6	111,9 %	87,6 %
TAV Airports	60,2	54,9 %	78,9 %
GMR Airports	59,5	87,2 %	78,6 %
Amman	5,8	89,6 %	84,4 %
Santiago du Chili	13,4	124,4 %	71,6 %
Autres aéroports <sup>(18)</sup>	2,0	344,8 %	28,7 %
<b>Groupe ADP<sup>(19)</sup></b>	<b>204,7</b>	<b>92,4 %</b>	<b>76,6 %</b>

◆ **Répartition géographique du trafic à Paris Aéroport :**

Segment	Trafic passagers 9M 2022	Var. 9M 2022/9M 2021 (en passagers)	Part dans le trafic total 9M 2022	Niveau par rapport au 9M 2019
<b>France métropolitaine</b>	<b>9 371 670</b>	<b>+ 3 673 684</b>	<b>14,7 %</b>	<b>76,4 %</b>
<b>Europe</b>	<b>29 163 967</b>	<b>+ 18 217 140</b>	<b>45,7 %</b>	<b>80,1 %</b>
<b>Autre international</b>	<b>25 290 897</b>	<b>+ 15 624 495</b>	<b>39,6 %</b>	<b>74,3 %</b>
<i>dont</i>				
<i>Afrique</i>	7 911 376	+ 4 228 132	12,4 %	85,5 %
<i>Amérique du Nord</i>	7 192 112	+ 5 344 999	11,3 %	79,0 %
<i>Amérique Latine</i>	1 876 794	+ 1 294 346	2,9 %	73,5 %
<i>Moyen Orient</i>	3 344 897	+ 2 195 020	5,2 %	78,6 %
<i>Asie-Pacifique</i>	1 475 271	+ 1 056 916	2,3 %	28,0 %
<i>DROM-COM</i>	3 490 447	+ 1 505 082	5,5 %	97,2 %
<b>Total Paris Aéroport</b>	<b>63 826 534</b>	<b>+ 37 515 319</b>	<b>100 %</b>	<b>77,2 %</b>

<sup>18</sup> Inclut le trafic des aéroports suivants : Jeddah-Hajj (JED), Antananarivo (TNR), Nosy Be (NOS), et Conakry (CKY).

<sup>19</sup> Le trafic du groupe intègre le trafic des aéroports de Delhi International Airport Limited (DIAL), Hyderabad International Airport Limited (GHIAL), Mactan-Cebu International Airport et Almaty International Airport à compter du 1er janvier 2019. Suite au non-renouvellement au 31 décembre 2021 du contrat d'assistance technique (TSA) relatif à l'aéroport de Maurice, le trafic du groupe n'inclut plus le trafic de l'aéroport de Maurice.

## Hypothèses de trafic, prévisions et objectifs 2022-2025

Dans le cadre de la feuille de route stratégique 2025 Pioneers communiquée le 16 février 2022, le Groupe ADP a énoncé des objectifs à horizon 2025. Ces derniers ont été bâtis sur des hypothèses d'absence de nouvelles restrictions ou fermetures d'aéroports liés à la crise sanitaire, de stabilité du modèle économique à Paris et d'absence de volatilité anormalement élevée en matière de taux de change et de taux d'inflation. Ils ont par ailleurs été construits sur la base du périmètre de consolidation à fin 2021, sans hypothèse d'évolution à horizon 2025.

Prenant en compte le volume de trafic enregistré au 1<sup>er</sup> semestre, le groupe a révisé dans le communiqué du 18 juillet 2022, ses hypothèses pour 2022 de la manière suivante :

- Groupe ADP : trafic compris entre 74 et 84 % du niveau de 2019 (contre 70 à 80 % de 2019 dans le communiqué du 16 février 2022)
- Paris Aéroport : trafic compris entre 72 et 82 % du niveau de 2019 (contre 65 à 75 % de 2019 dans le communiqué du 16 février 2022)

Sur cette base, à la lumière des résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2022 et tout en tenant compte de l'évolution des indicateurs macro-économiques (taux de change, inflation, prix de l'énergie), le groupe a mis à jour le 27 juillet 2022 (voir communiqué du même jour) certaines de ses prévisions pour 2022 et 2023, de la manière suivante :

- fourchette cible de marge d'EBITDA réhaussée de 2 points pour 2022 et 2023, soit 32 % à 37 % du chiffre d'affaires (contre 30 à 35 % dans le communiqué du 16 février 2022) ;
- ratio d'endettement cible abaissé à 5,5 à 6,5 fois l'EBITDA pour l'année 2022 (contre 6 à 7 fois l'EBITDA dans le communiqué du 16 février 2022).

**Tenant compte du trafic passagers et des résultats enregistrés durant les neuf premiers mois de 2022, ainsi que de l'évolution des indicateurs macro-économiques (taux de change, inflation, prix de l'énergie), le Groupe ADP procède à une nouvelle amélioration de ses prévisions de trafic et financières pour l'année 2022, signalée en vert dans le tableau ci-après. Tous autres objectifs 2022-2025 sont maintenus. Les hypothèses de trafic et objectifs 2023 – 2025 sont rappelés page 11.**

Il est précisé que toute nouvelle évolution par rapport aux hypothèses sur lesquelles reposent les objectifs du groupe pourrait avoir des effets sur le volume de trafic et les indicateurs financiers 2025 Pioneers.

### Prévisions 2022

	Prévisions 2022 telles qu'établies le 16 février 2022 <sup>20</sup>	Prévisions 2022 en date du 27 juillet 2022 <sup>21</sup>	Prévisions 2022 à ce jour
<b>Trafic du Groupe</b> <sup>22</sup> en % du trafic de 2019	70 % - 80 %	74 % - 84 %	<b>77 % - 83 %</b>
<b>Trafic à Paris Aéroport</b> en % du trafic de 2019	65 % - 75 %	72 % - 82 %	<b>78 % - 82 %</b>
<b>Marge d'EBITDA</b> en % du chiffre d'affaires	30 % - 35 %	32 % - 37 %	<b>&gt; 34,5 %</b>
<b>Résultat net part du groupe</b> en millions d'euros	Positif	Positif	Positif
<b>Investissements Groupe (ADP SA et filiales)</b> <sup>23</sup> (hors invest. financier)	1 milliard d'euros par an en moyenne entre 2022 et 2025	1 milliard d'euros par an en moyenne entre 2022 et 2025	1 milliard d'euros par an en moyenne entre 2022 et 2025
<b>Investissements ADP SA</b> <sup>23</sup> (hors invest. financier, régulé / non régulé)	550 M€ – 600 M€	550 M€ – 600 M€	<b>500 M€ – 550 M€</b>
<b>Ratio Dette financière nette / EBITDA</b> <sup>24</sup>	6.0x – 7.0x	5.5x – 6.5x	<b>5.0x - 5.5x</b>
<b>Dividendes</b> en % du RNPG	Taux de distribution de 60 % Plancher à 1€/action (pour distribution en 2023)	Taux de distribution de 60 % Plancher à 1€/action (pour distribution en 2023)	Taux de distribution de 60 % Plancher à 1€/action (pour distribution en 2023)

<sup>20</sup> Voir le communiqué des résultats annuels 2021, publié le 16 février 2022.

<sup>21</sup> Voir le communiqué des résultats semestriels 2022, publié le 27 juillet 2022.

<sup>22</sup> Le trafic du groupe intègre le trafic des aéroports de Delhi International Airport Limited (DIAL), Hyderabad International Airport Limited (GHIAL), Mactan-Cebu International Airport et Almaty International Airport à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Suite au non-renouvellement au 31 décembre 2021 du contrat d'assistance technique (TSA) relatif à l'aéroport de Maurice, le trafic du groupe n'inclut plus le trafic de l'aéroport de Maurice.

<sup>23</sup> En euros constants.

<sup>24</sup> Hors débouclage des participations croisées avec Royal Schiphol Group – voir communiqué du 16 février 2022

## Hypothèses de trafic et objectifs 2023-2025

	2023	2024	2025
<b>Trafic du Groupe</b> <sup>25</sup> en % du trafic de 2019	Retour au niveau de trafic de 2019 entre 2023 et 2024		-
<b>Trafic à Paris Aéroport</b> en % du trafic de 2019	85 % - 95 %	90 % - 100 %	95 % - 105 %
	Retour au niveau de trafic de 2019 entre 2024 et 2026, au-delà du niveau de 2019 à partir de 2026		
<b>CA / Pax Extime à Paris</b> <sup>26</sup> en euros	-	-	27,5 €
<b>Charges courantes ADP SA par passager</b> , en €	-	16 € - 18 € / pax	
<b>Croissance de l'EBITDA</b> groupe, par rapport à 2019	-	Retour au niveau de 2019, soit un EBITDA supérieur ou égal à 1 772 M€	-
<b>Marge d'EBITDA</b> en % du chiffre d'affaires	Compris entre 32 % et 37 %	Compris entre 35 % et 40 %	
<b>Résultat net part du groupe</b> en millions d'euros	Positif		
<b>Investissements Groupe (ADP SA et filiales)</b> <sup>27</sup> (hors invest. financier)	1 milliard d'euros par an en moyenne entre 2022 et 2025 à l'échelle du Groupe		
<b>Investissements ADP SA</b> <sup>27</sup> (hors invest. financier, régulé / non régulé)	750 M€ - 800 M€	650 M€ - 750 M€	800 M€ - 900 M€
<b>Ratio Dette financière nette / EBITDA</b>	-	-	4.5x - 5x
<b>Dividendes</b> en % du RNPG dus au titre de l'année N-1	Taux de distribution de 60 % Plancher à 1€/action	Taux de distribution de 60 % Plancher à 3€/action	

## Prochains évènements

- ◆ Une conférence téléphonique (en anglais) se tiendra ce jour à **8h30 (CET)** et sera retransmise en direct sur notre site internet. La présentation est disponible sur le site internet : [finance.groupeadp.fr](http://finance.groupeadp.fr)
  - Audiocast disponible sur notre site internet : [Webcast en anglais](#)
  - Ecoute en directe
    - **Depuis la France** : + 33 (0) 1 70 37 71 66
    - **Depuis les Etats-Unis** : +1 212 999 6659
    - **Depuis l'international** : +44 (0) 330 551 0200
    - **Mot de passe** : ADP
- ◆ Prochaine publication de **trafic** :
  - Jeudi 17 novembre 2022 : Trafic du mois d'octobre 2022
- ◆ Prochaine publication des **résultats** :
  - 16 février 2023 : Résultats annuels 2022

<sup>25</sup> Le trafic du groupe intègre le trafic des aéroports de Delhi International Airport Limited (DIAL), Hyderabad International Airport Limited (GHIAL), Mactan-Cebu International Airport et Almaty International Airport à compter du 1er janvier 2019. Suite au non-renouvellement au 31 décembre 2021 du contrat d'assistance technique (TSA) relatif à l'aéroport de Maurice, le trafic du groupe n'inclut plus le trafic de l'aéroport de Maurice.

<sup>26</sup> CA / Pax Extime : Chiffre d'affaires par passager dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.

<sup>27</sup> En euros constants.

## Déclarations prospectives

---

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays.

Des informations prospectives (y compris, le cas échéant, des prévisions et des objectifs) sont incluses dans cette présentation. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables à la date de diffusion du présent document mais qui peuvent cependant s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques. Il n'existe donc aucune certitude que les événements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus sont disponibles dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers le 14 avril 2022 sous le numéro D.22-0299 et l'amendement déposé auprès de l'AMF le 1er juillet 2022 sous le numéro 22-0299-A01. Ces documents sont consultables en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ou celui d'Aéroports de Paris à l'adresse [www.parisaeroports.fr](http://www.parisaeroports.fr).

Aéroports de Paris ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de cette présentation.

## Définitions

---

La définition et le calcul des indicateurs alternatifs de performance (IAP) ainsi que la segmentation des activités du groupe présentés dans ce communiqué sont publiés intégralement dans le document d'enregistrement universel du Groupe. Il est disponible sur le site internet du Groupe : <https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/information-reglementee-amf>.

**Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau, Eliott Roch - +33 1 74 25 31 33 - [invest@adp.fr](mailto:invest@adp.fr)**

**Contact Presse : Justine Léger, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23**

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2021, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 41,9 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,1 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 118,1 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2021, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 2 777 millions d'euros et le résultat net part du groupe à - 248 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

[groupeadp.fr](http://groupeadp.fr)